La désorganisation de la radiophonie d'Etat

UN RÉQUISITOIRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

D'un trait de plume, M. Jardillier, ministre des P.T.T. dans le cabinet Blum, par un illégal décret en date du 27 décembre 1936, signifia leur congé aux associations en question. A l'heure où nous écrivons, elles n'ont même pas pu obtenir encore l'apurement de leurs comptes.

Et ce fut la constitution, toujours aussi illégale, de nouveaux conseils de gérance, en lesquels les représentants des auditeurs étaient réduits à une minorité, puisqu'ils sont dix, alors que le ministre se réservait le droit régulier de désigner lui-même vingt membres et de les choisir, suivant son gré, sa fantaisie et la passion dont il donna par ailleurs d'innombrables témoignages.

Et ce furent des élections radiophoniques organisées d'une manière insensée, « avec des listes politiques », dit M. Laffont, « jouissant du patronage officiel » et avec tellement peu de garanties de sincérité que l'on vit à Toulouse, « des fraudes caractérisées en faveur de la liste de Radio-Liberté, sur laquelle figurait le directeur régional des P.T.T. lui-même, alors que ce fonctionnaire était chargé de présider aux opérations électorales et au dépouillement du scrutin ».

Si difficile que soit leur action, les auditeurs n'en arrivèrent pas moins, au cours de cette campagne électorale, à faire connaître leur sentiment et à l'exprimer avec une suffisante clarté. Si la fraude réussit à Toulouse, dit encore M. Laffont, « partout ailleurs les auditeurs condamnèrent par leurs votes la politique radiophonique du ministre des P.T.T. »

Celui-ci ne se tint pas pour vaincu. « Il se hâta de corriger les résultats du vote en nommant les candidats battus comme représentants officiels des services publics ».

Cette représentation fut d'ailleurs arbitraire à l'extrême, et le ministre aurait été le premier embarrassé à justifier les titres ayant amené aux conseils de gérance des membres qui y siègent encore et toujours, sans que l'on puisse dire pourquoi.

Il alla d'ailleurs beaucoup plus loin et donna à ces membres, et à eux seuls, la possibilité, en cas d'absence, de se faire suppléer aux réunions par n'importe qui. Cette dernière fantaisie radiophonique souleva d'ailleurs un tel concert de protestations parmi les représentants des auditeurs que sa durée ne dépassa pas quelques mois.

Ainsi composés, les conseils de gérance ne pouvaient avoir qu'une ombre d'indépendance. On le fit bien sentir à ceux d'entre eux qui eurent la naïveté de croire qu'ils pourraient faire quelque chose.

L'administration centrale de la radio avait, dans le même temps, été, elle aussi, épurée. L'éminent fonctionnaire qui la dirigeait, M. Pellenc, fut relevé de son emploi, sur le vu d'un dossier « de caractère tendancieux », truffé de « pièces secrètes » dont l'intéressé ne put jamais avoir communication.

Il fut remplacé par des agents d'exécution bien choisis, doublés, à la présidence du Conseil, de M. Marceau Pivert, promu grand maître de la censure et grand chef des informations politiques et autres, avec le concours d'un agent des P.T.T. affilié à la Fédération cégétiste.

Les choses en sont là, ou presque. Car si quelques personnalités se sont éclipsées, les errements restent.

Nous verrons quel résultat a pu produire une pareille gestion, quelle affectation a été donnée à la contribution des sans-filistes, dont l'importance a triplé depuis deux ans, et comment nos stations régionales, celle de Lille en particulier, sont actuellement réduites à la misère.

Il est bon que le public n'ignore rien de ces choses. Et, dès avant le débat qui, un jour ou l'autre, finira par s'ouvrir au Sénat, il est particulièrement heureux que M. Paul Laffont ait fait l'exposé d'ensemble que chacun souhaitait.

H. D.

L'affaire d'espionnage aux Etats-Unis

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Londres, 21 juin. — Comme nous l'avons relaté hier, huit personnes, parmi lesquelles deux officiers allemands, le lieutenant de vaisseau Udon von Bonin et le lieutenant de vaisseau Herman Mensen, tous deux attachés au service du contre-espionnage du ministère de la défense du Reich, sont accusés d'avoir conspiré en vue d'obtenir, puis de transmettre en Allemagne des plans et des codes relatifs à l'aviation, à la marine et aux défenses côtières des Etats-Unis.

Un message de New-York, dit que chaque chef d'accusation entraîne une peine maxima de vingt ans de prison, de sorte que les inculpés risquent un total de soixante ans de détention.

L'attorney des Etats-Unis, M. Hardy, a soutenu que les deux officiers allemands, von Bonin et Mensen, dirigeaient eux-mêmes leurs agents, parmi lesquels se trouvaient des membres des équipages de plusieurs vapeurs allemands.

L'accusation précise la date et le lieu de rencontre d'officiers du contre-espionnage allemand avec certains des inculpés.

C'est ainsi, notamment, qu'elle a établi que, le 7 juin 1937, le docteur Ignace et le nommé Théodore Grieble s'étaient rencontrés à l'Hôtel Eden, à Berlin. Elle a établi, enfin, les dates et lieux de rencontre des différents inculpés aux Etats-Unis.

LA GUERRE D'ESPAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Voici comment se présente, dans ses lignes essentielles, le renforcement du contrôle maritime. Des observateurs seront constamment présents dans vingt ou vingt-cinq des principaux ports espagnols. On enverra des observateurs dans les autres ports, lorsque leur présence y sera jugée nécessaire. Tous les navires de commerce se rendant dans les eaux espagnoles auront à bord des officiers observateurs. Enfin, si pour une raison quelconque, on peut craindre qu'un navire à destination d'un port non-espagnol, projette de se rendre dans un port espagnol, on demandera à son capitaine de prendre à bord un officier observateur, pendant qu'il traversera les eaux espagnoles.

Ce nouveau texte, pour la bonne règle, va être soumis par les délégués à leurs gouvernements et, d'ores et déjà, on tient pour certaine l'approbation de la majorité d'entre eux. Le délégué russe n'a pas, cependant, cru devoir préjuger la décision de son gouvernement et il a été convenu qu'il la ferait connaître directement au secrétariat, sans qu'il soit nécessaire de convoquer une nouvelle séance du sous-comité pour délibérer à ce sujet.

Ces dispositions ont été généralement interprétées comme indiquant que le gouvernement soviétique approuverait finalement la nouvelle rédaction.

Le sous-comité a, par ailleurs, abordé l'examen du financement du plan de retrait des volontaires. La délégation russe n'ayant pas estimé être en mesure d'accepter le plan de financement à cinq, prévu par le projet anglais, il y aura lieu pour chaque délégation de consulter son gouvernement sur la procédure qui a été envisagée en vue d'obtenir une participation financière russe qui ne comporte pas une acceptation formelle des dispositions financières du projet britannique.

Le sous-comité se réunira de nouveau à 10 h. 30, vendredi, pour prendre connaissance des réponses des gouvernements et si, comme on l'espère, elles sont affirmatives, le comité plénier serait convoqué pour samedi ou lundi, afin d'entérimer l'accord intervenu au sein du sous-comité et charger son président de se mettre en rapport avec les deux parties espagnoles dont l'approbation serait sollicitée afin de passer à l'exécution du plan de retrait des volontaires.

La Suisse a un représentant à Burgos...

Burgos, 21 juin. — M. Eugène Broye, agent général du gouvernement suisse, a remis mardi, les lettres de créance l'accréditant en qualité de représentant du Conseil fédéral suisse.

...Pour la France, il n'en est pas question

Paris, 21 juin. — Contrairement à certaines informations publiées à l'étranger, on dément formellement, dans les milieux officiels, que le gouvernement français ait décidé d'envoyer une mission diplomatique auprès du général Franco.

M. Mussolini favorable à une trêve en Espagne ?

On mande de Londres au journal « Le Matin »: «On prête toujours ici au comte Ciano, qui a eu hier un nouvel entretien avec lord Perth, un plan permettant au traité avec l'Angleterre de jouer immédiatement.»

» Il est question de la conclusion d'une trêve entre les franquistes et les rouges espagnols. M. Mussolini serait prêt à user de toute son influence auprès du général Franco dans ce sens.»

Un voyage d'information en Espagne du maréchal Graziani

Londres, 21 juin. — On croit savoir, écrit le correspondant du « Times » à Rome, que le maréchal Graziani a récemment été envoyé en Espagne, afin d'étudier la situation militaire, et qu'il a soumis au gouvernement italien, un rapport sur ses observations.

La Conférence internationale du travail

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Justin Godart, délégué gouvernement français, réfute ensuite les critiques formulées contre l'application des 40 heures en France et met en doute l'exactitude des statistiques citées par certains orateurs. Par ailleurs, pour M. Godart, il est hasardeux de soutenir que c'est essentiellement la loi des 40 heures qui en France, a causé le déficit de la balance commerciale. Il est certain que le commerce international de la France a souffert récemment, mais malheureusement, cette chute du commerce international est un phénomène mondial qui se fait ressentir dans presque tous les pays.

Quant au chômage, que la semaine de 40 heures n'a pas entièrement résorbé, elle a, selon M. Godart, contribué à le faire diminuer sensiblement.

Personne n'ayant répliqué à M. Gustin Godart, un amendement des employeurs, tendant à faire précéder la consultation des gouvernements sur la généralisation de la diminution du travail, d'une enquête sur les conséquences économiques de cette mesure, amendement combattu par le rapporteur, M. Marcel Bernard, délégué gouvernemental français, a été rejeté par 55 voix contre 32.

L'ensemble du rapport de la commission a été adopté par 79 voix contre 26; le délégué patronal français a voté pour.

En conséquence, la conférence sera appelée à se prononcer mercredi par appel nominal, sur l'inscription à l'ordre du jour de la session de 1939, d'un projet de convention sur la généralisation de la réduction du travail dans les mines de charbon.

La fin de la Conférence du travail est escomptée pour mercredi soir.

— Par la faute d'un chien qui, en tirant sur sa laisse, fit tomber un chaland que retenaient des piquets, deux habitants du Bouscat, M. et Mme Jules Michel, sont morts écrasés.

LES VUES DE M. FLANDIN SUR LE MAINTIEN DE LA PAIX

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Paris, 21 juin. — M. P.-E. Flandin, ancien président du Conseil, a fait, mardi matin, une déclaration radiodiffusée afin de préciser certains points de son discours de Vienne.

« Ceux qui, en France, aident à la prolongation de la guerre d'Espagne ne servent pas la cause de la paix, bien au contraire »

« Nous voulons le maintien de la paix, a-t-il dit notamment, et certains me reprochent d'avoir dit qu'elle était menacée par des sourdes intrigues et d'odieuses machinations. Et on me reproche aussi d'avoir laissé croire que la responsabilité de ces intrigues et de ces machinations retombait sur le Front populaire exclusivement et sur ses agissements en France.

» Il est bien clair que ce n'est pas la France seule qui prolonge la guerre d'Espagne et qu'il y a des fauteurs de guerre ailleurs qu'en France, mais j'ai indiqué et je maintiens que ceux qui, en France, aident à la prolongation de la guerre d'Espagne et se font systématiquement les propagateurs de fausses nouvelles qui enveniment des rapports internationaux déjà suffisamment tendus, ne servent pas la cause de la paix, bien au contraire.

» Je précise : l'Angleterre a adopté en Espagne, une stricte neutralité. M. Eden, lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères, a pu s'enorgueillir à juste titre, que personne ne puisse dire qu'un Espagnol ait pu être tué par des armes ou des munitions anglaises.

» On pourrait invoquer que des bateaux battant pavillon anglais ont transporté des armes et des munitions en Espagne.

» M. Neville Chamberlain, interpellé sur le bombardement de certains de ces bateaux, dans les ports espagnols, leur a réitéré l'avertissement que les navires entrant dans les ports espagnols, agissaient à leurs risques et périls.

A propos d'un arrêté ministériel confidentiel de M. Blum autorisant le transit du matériel de guerre pour l'Espagne

» Nous avons toujours demandé que la France pratique la même politique de stricte neutralité. Or, et je précise, c'est une sourde manœuvre qui peut compromettre la paix lorsque, par exemple, le gouvernement de M. Léon Blum, le 17 mars dernier, prend un arrêté ministériel confidentiel, puisqu'il n'a pas été publié au « Journal Officiel », pour autoriser le transit du matériel de guerre à destination de l'Espagne à travers la France, en violation même des accords de non-intervention et du décret qui interdisait ce trafic.

» Assurer par ce moyen le transport, par la frontière des Pyrénées, d'au moins 25.000 tonnes de matériel et de munitions en avril et mai, dans le moment même que se poursuit à Londres la négociation sur le retrait des volontaires, est une dangereuse machination.

» Et je ne puis que féliciter le gouvernement actuel d'avoir décidé de mettre fin à ces agissements.

» Au fond, tout le problème est ici comme ailleurs. Devons-nous aligner notre politique sur la Russie ou sur l'Angleterre ? Je réponds : sur l'Angleterre.

La position de la France envers la Tchécoslovaquie

» Et ceci est ma réponse à la deuxième question brûlante : celle de la Tchécoslovaquie, où je demande aussi et seulement que notre politique s'aligne exactement sur celle de l'Angleterre. Les difficultés intérieures déchirent la Tchécoslovaquie. Au moment où les rapports risquent de s'envenimer entre le gouvernement tchèque et celui du Reich, nous intervenons d'accord avec l'Angleterre pour dire à Berlin :

» Cette affaire doit se régler sans recours à la force, et pour dire à Prague: « Vous devez négocier entre Tchèques et Sudètes, dans l'esprit même qui a inspiré le Traité de paix et présidé à la naissance de l'Etat tchécoslovaque, à savoir le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le respect des minorités.»

» Voilà une politique que nous approuvons pleinement. C'est bien là, la procédure de conciliation et d'arbitrage, à laquelle j'ai fait allusion dans mon discours de Vienne.

» Et qu'ai-je demandé ? Ai-je dit, comme on voudrait tant me le faire dire que la France renie ses amitiés et ses engagements ? En aucune manière, mais quel est l'engagement de la France à l'égard de la Tchécoslovaquie, contraire à la conciliation et à l'arbitrage préalable? Ce n'est pas moi qui aie inventé que le 21 mai nous ayons été à quelques centimètres de la guerre : je suis convaincu que les Français ne veulent pas parcourir ces quelques centimètres et être acculés à la guerre.

« Quand on veut vraiment la paix, il ne faut pas envenimer tous les jours les rapports internationaux par la fausse nouvelle, la polémique et l'injure »

» Quand on veut vraiment la paix, il ne faut pas envenimer tous les jours les rapports internationaux par la fausse nouvelle, la polémique et l'injure.

» Je demande seulement à mes auditeurs, pour se faire une opinion, de parcourir certains journaux d'y lire ce qui y est écrit ou dessiné, d'écouter certains annonceurs à la radio qui choisissent et commentent les informations ou les revues de presse, et je crois qu'ils seront fixés sur l'obstruction ainsi faite au rétablissement d'un « climat de paix » en Europe.

» Dans un seul journal du Front populaire, j'ai relevé, au mois de mars dernier, en quinze jours, cinq fausses nouvelles sensationnelles qui devaient nous entraîner dans le conflit espagnol et même aigrir nos relations avec l'Angleterre. Car — et cela est le comble — non seulement, pour plaire à certains, nous devons mener une politique belliqueuse, mais nous devons l'imposer à nos amis.

» Il n'y a guère de jour, hélas ! où M. Neville Chamberlain, ce grand homme d'Etat, qui sauvegarde la paix avec tant d'énergie et de lucidité, ne soit traîné dans la boue par « L'Humanité » et même par le « Populaire », où tous les échecs électoraux de son gouvernement sont mis en grande manchette et ses succès dissimulés ou passés sous silence.

« Pour maintenir la paix, il faut être fort. » « Celui qui prendrait le risque d'une guerre immédiate pour se couvrir du risque d'une guerre future, dite inévitable, est un fou criminel. »

» J'ai toujours pensé et à un moment où d'autres n'y pensaient guère que, pour maintenir la paix il faut être forts. Mais c'est aussi une grande force que le calme qui domine les spasions partianes, impose silence aux rancœurs, aux rancunes, aux idéologies et qui laisse la froide raison, calculer les seuls intérêts de la France, dans le présent et dans l'avenir. Personne n'a le droit de jouer une partie de pocker avec la vie des Français. J'ai dit et je maintiens que celui qui prendrait le risque d'une guerre immédiate pour se couvrir du risque d'une guerre future, dite inévitable, est un fou criminel, et je pense être d'accord sur ce point avec la quasi-unanimité des Français.»

Une déclaration de M. Grumbach

Paris, 21 juin. — M. Grumbach, député du Tarn, vice-président de la Commission des affaires étrangères de la Chambre, a fait, à la suite de la déclaration de M. P.-E. Flandin, une déclaration radiodiffusée dont voici les principaux passages :

« M. Flandin accuse le Front populaire sur la plan intérieur d'avoir accumulé des ruines, c'est une querelle de politique intérieure. Elle est admissible, mais qu'il fasse croire que les partis du Front populaire veulent la guerre, cela je le considère comme incompatible avec la responsabilité qui incombe à un homme qui a occupé les hautes fonctions que M. Flandin a occupées.

» La situation internationale reste assez grave pour que certaines accusations ne doivent être lancées par aucun Français contre un autre Français. Le cauchemar espagnol continue à hanter nos jours et nos nuits. L'incertitude la plus cruelle continue à peser sur l'Europe centrale. Les négociations entamées entre Paris et Rome sont par la volonté de M. Mussolini interrompues.

» Quelles seront les décisions que prendra finalement M. Adolf Hitler, le führer-chancelier, à l'égard de la Tchécoslovaquie ? Les représentants des Allemands des Sudètes qui négocient avec le président du gouvernement tchécoslovaque, M. Hodza, sont-ils libres ? Ont-ils l'autorisation de s'entendre avec Prague sur la base de très larges concessions que le gouvernement tchécoslovaque est prêt de faire à la minorité allemande)? Si oui, l'Europe centrale connaîtra bientôt une détente qui se fera sentir partout pour le bonheur de tous, si non l'Europe connaîtra des jours bien sombres.»

M. Grumbach a terminé en affirmant que la France tout entière, sans distinction de partis, désire la paix, la paix partout, la paix avec tout le monde, la paix avec l'Italie mussolinienne, la paix avec l'Allemagne hitlérienne, la paix que désire tout le peuple de France sans distinction de partis et de tendances.

Le tirage de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris de la Loterie nationale

Paris, 21 juin. — Le tirage préliminaire de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris 1938 de la Loterie nationale aura lieu le vendredi 24 juin, à 21 h. au Palais des Sports à Paris.

La cérémonie sera précédée d'une présentation du carrousel des écuyers de l'Ecole d'application d'artillerie de Fontainebleau, avec le concours des musiques et fanfares militaires.

La Commission de la Chambre de la Prévoyance sociale examine le projet de loi accordant des allocations de solidarité aux vieux travailleurs

Paris, 21 juin. — La Commission d'assurances et de prévoyance sociale a commencé mardi matin, l'examen du rapport de M. Fié sur le projet de loi créant des allocations de solidarité en faveur des travailleurs exclus des assurances sociales.

Le projet du gouvernement pris comme base de discussion, précise que « tout ancien travailleur de nationalité française, de l'un ou l'autre sexe, qui avait atteint ou dépassé l'âge de 60 ans au 1er juillet 1930 et qui n'est pas soumis à l'impôt général sur le revenu, a droit à une allocation viagère de 1.500 francs, à la charge du fonds de majoration de la Caisse générale de garantie. S'il justifie qu'il a appartenu pendant trente ans au moins à certaines catégories de travailleurs définies par les décrets-lois des 28 et 30 octobre 1935.»

Une discussion s'est engagée sur le point de savoir si, dans cet article premier figurerait le taux de l'allocation.

D'autre part, il a été proposé de spécifier que l'allocation serait servie si « l'intéressé justifie d'un minimum vital inférieur aux 40 % du salaire moyen professionnel fixé par les statistiques entre 1930 et 1935.»

Aucune décision n'est intervenue sur ces deux points.

Les préparatifs de la visite des souverains anglais en France

Paris, 21 juin. — M. Albert Sarraut a fait mardi après-midi, en vedette, sur la Seine, le trajet que suivra le cortège royal, le 29 juin, entre le ministère des affaires étrangères et l'Hôtel de ville. Le ministre de l'Intérieur a voulu se rendre compte de toutes les dispositions qui ont été prises concernant l'accomplissement de cette partie du programme.

D'autre part, M. Albert Sarraut s'est longuement entretenu, dans le courant de l'après-midi, au ministère de l'intérieur, avec M. Billecard, préfet de Seine-et-Oise, de l'ensemble des dispositions prises à Versailles pour le voyage des souverains britanniques.

LES DÉCRETS-LOIS

D'importantes mesures en faveur des commerçants vont être prises

Paris, 21 juin. — Réuni mardi matin, au Palais-Bourbon, le Comité extraparlementaire de défense du commerce de détail a enregistré avec satisfaction que, à la suite de ses démarches, des mesures importantes concernant notamment la situation des locataires commerçants frappés de forclusion, la composition des Chambres de commerce et surtout la réglementation stricte de l'ouverture d'industries et de commerces par des étrangers, vont êtres prises par décrets-lois.

Le Syndicat des quotidiens régionaux offre un déjeuner en l'honneur du ministre de Tchécoslovaquie à Paris

Paris, 21 juin. — Le Syndicat des quotidiens régionaux a donné aujourd'hui, dans un restaurant du Bois de Boulogne un déjeuner en l'honneur du ministre de Tchécoslovaquie à Paris et de Mme Osusky.

MM. Soustelle, directeur du « Petit Méridional », président, a porté à M. Bénès, président de la République tchécoslovaque, un toast auquel s'est associée toute l'assistance. Le président du syndicat a ensuite porté un toast chargé de respect et d'amitié en l'honneur de Mme Osusky et du ministre de Tchécoslovaquie.

M. Osusky, dans un toast empreint de l'esprit le plus fin, a porté la santé de la femme française, disant que c'est un des grands plaisirs de sa vie que d'avoir pu, à Paris, la connaître et l'honorer.

M. Osusky a été longuement applaudi par tous les convives.

LE MONDE DU TRAVAIL

La question des salaires dans le textile

La commission départementale de conciliation du Nord, réunie le mardi 21 juin a eu à examiner la demande de rajustement des salaires dans l'industrie textile du département, demande posée en raison de la nouvelle hausse du coût de la vie qui s'inscrivait à 5,928 % à fin mai.

Les délégués des syndicats libres du textile représentaient les centres suivants :

Lille, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Roncq, Linselles, Halluin, Bousbecque, Wervicq Sud, Comines, Armentières, Hazebrouck, Dunkerque.

Un accord n'ayant pu intervenir entre les parties, la Commission départementale a invité les organisations ouvrières et patronales à désigner leurs arbitres, conformément à la procédure de conciliation et d'arbitrage.

Les syndicats libres du textile ont désigné M. Albert Myngers, secrétaire-général de la Fédération française des syndicats chrétiens du textile, comme arbitre ouvrier de la C. F. T. C.

Bénédiction du monument à Mgr Six par le cardinal Liénart à Hellemmes

Le 26 juin, S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, procédera à la bénédiction du monument érigé à la mémoire de Mgr Paul Six.

Voici le programme de cette cérémonie :

A 10 h., en l'église Saint-Denis, grand'messe solennelle. Allocution de M. l'abbé Lamoot. Bénédiction d'un mémorial par M. le chanoine Pierre Lesage, missionnaire du travail.

A 14 heures, au cimetière d'Hellemmes, bénédiction du monument par S. Em. le cardinal Liénart.

A 14 h. 30, défilé en ville.

A 15 h. 30, terrain des sports du patronage (entrée rue Oscar-Fanyau), grand meeting, sous la présidence de S. Em. le cardinal Liénart, avec le concours du R. P. Rutten, sénateur de Belgique, et de Jules Zirnheld, président de la C. F. T. C.

D'importantes manœuvres militaires ont eu lieu sur le littoral de Dunkerque

Dans la nuit de lundi à mardi, d'importantes manœuvres se sont déroulées entre Zuydcoote et Bray-Dunes, auxquelles prirent part les navires de guerre se trouvant actuellement en rade et le 310e régiment d'infanterie. Un débarquement de fusiliers-marins simula une attaque foudroyante des côtes tandis que des éléments motorisés tentaient de franchir la ligne Maginot du Nord.

Plusieurs amiraux et généraux ainsi que de nombreux officiers d'état-major assistaient à la manœuvre dont la critique fut faite par le général Doumenc, commandant le 1er corps.

M. le Préfet du Nord a visité hier l'Institut médico-pédagogique d'Armentières

M. Carles, préfet du Nord, accompagné de MM. Garagne, Poitevin, Marsy, s'est rendu mardi, à l'Institut médico-pédagogique d'Armentières où il a été reçu par M. le docteur Vielledent, inspecteur départemental de la santé et de l'hygiène publique qui était entouré de nombreuses personnalités, notamment de M. Jean Lebas, député-maire de Roubaix, président du Conseil général du Nord; Saint-Venant, député-maire de Lille, etc...

On sait que lors de sa session de mai, le Conseil général s'était préoccupé de l'angoissante question des enfants anormaux ou délinquants.

L'asile autonome des aliénés d'Armentières est transformé, comme on le sait, depuis quelque temps en hôpital psychiâtrique d'abord et en institut médico-pédagogique d'autre part. Il est le seul du genre en France.

La visite avait pour objet l'examen du fonctionnement de cet institut. Une réception fut ménagée dans la salle des fêtes de l'établissement, puis eut lieu la visite de toutes les salles.

La sage-femme de Saint-Quentin qui s'était évadée a été arrêtée à Erquelinnes

Mme Lucie Millet, veuve Violecq, cette sage-femme de Saint-Quentin, dont nous avons relaté dernièrement la fuite en Belgique, après une évasion burlesque, au nez et à la barbe de ses gardiens, vient d'être arrêtée par la gendarmerie belge, à Erquelinnes, où sa présence avait été repérée.

La dame a été transférée à Charleroi, en attendant son extradition.

DERNIERE HEURE

La seule solution satisfaisante de la question espagnole serait la cessation de la guerre

déclare M. CHAMBERLAIN aux travaillistes qui le pressent de rompre avec Franco

Londres, 21 juin. — En réponse à l'interpellation de M. Noël Baker, M. Chamberlain a affirmé que le gouvernement et le peuple britannique partagent entièrement les sentiments de pitié, d'horreur et d'indignation qu'inspirent à M. Noël Baker, les méthodes de guerre modernes et les bombardements aériens et qu'en ce qui concerne les événements de Chine en particulier, ces sentiments auraient pu amener le peuple anglais, si le théâtre des opérations n'était pas si éloigné, à des solutions qu'il n'a peut-être jamais envisagées.

Le gouvernement britannique s'efforce d'élaborer un plan pratique qu'il soumettra aux autres nations. Il lui semble en particulier que trois règles devraient être observées: 1° Les bombardements de populations civiles sont contraires au droit international; 2° Les objectifs militaires doivent avoir un caractère militaire identifiable; 3° Ceux qui attaquent ces objectifs doivent prendre soin d'épargner la population civile dans le voisinage.

Ces trois règles peuvent être acceptées par tous, mais leur mise en pratique soulève des difficultés considérables.

« Nous n'admettons pour le général Franco, ni pour personne, le droit d'attaquer nos navires, affirme M. Chamberlain; ce que nous disons, c'est que nous ne voyons pas de moyen d'empêcher ces attaques sans adopter une politique différant complètement de la politique de ce pays. »

Le premier ministre rejette les suggestions de l'opposition tendant au retrait de Sir Robert Hodgson et à la cessation des relations commerciales avec l'Espagne. Il refuse également de faire donner aux navires de guerre britanniques l'ordre de tirer sur les avions nationalistes.

Une solution satisfaisante de la question espagnole serait la cessation de la guerre qui mettrait fin d'un seul coup à toutes ces difficultés. Si le gouvernement britannique ne prend pas de mesures plus énergiques que l'envoi de protestations, c'est parce qu'en raison de ses responsabilités, il attache la plus grande importance à la non-intervention.

« Tout ce que nous pouvons dire, conclut M. Chamberlain, c'est que, de temps en temps, nous tentons de voir s'il existe des perspectives de succès pour une solution de compromis et lorsque le moment sera venu, nous serons trop heureux d'offrir nos services seuls ou de concert avec d'autres, afin de mettre un terme à ce lamentable conflit. »

M. Lloyd George qualifie de déplorable l'attitude de M. Chamberlain

« On a protesté, mais on aurait pu agir », déclare-t-il

Londres, 21 juin. — Au cours du débat aux Communes sur la politique étrangère M. Lloyd George a estimé déplorable, la déclaration que venait de faire M. Chamberlain et a affirmé qu'aucune Chambre, de toutes celles qu'il a connues, n'aurait accepté un tel exposé de la part d'un premier ministre.

On a protesté contre les attaques des avions de Franco, mais on aurait pu agir, les agresseurs venaient de Baléares, on pouvait bombarder les aérodromes de Majorque.

Le gouvernement dit : Ce serait la guerre. La guerre contre qui ? contre Franco ? contre Mussolini ? Mussolini ne pourrait combattre sans reconnaître qu'il est responsable de l'envoi d'avions chargés de couler les navires anglais, est-il disposé à le faire ? Je ne le crois pas, et s'il le faisait, nous devrions enfin, une bonne fois, lui tenir tête.

La motion travailliste est repoussée

Finalement, la motion travailliste demandant la réduction symbolique des crédits du ministère des Affaires étrangères, a été repoussée par 278 voix contre 148, après une intervention de M. R.-A. Butler, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Trois arrestations pour espionnage, à Biarritz

Biarritz, 21 juin. — Sur l'ordre de l'autorité militaire, de la 18me région de Bordeaux, deux espagnols et un français ont été arrêtés pour espionnage dans un grand hôtel de Biarritz. Il s'agit du marquis Rebalso, de son secrétaire, M. Pareja et du français Rottier. On garde la plus grande discrétion sur cette affaire.

Une barque chargée de paysans coule en Pologne

Varsovie, 21 juin. — Une barque a coulé en traversant le Bug, près de Brzesc. Son fond ayant cédé, 30 paysans qui avaient pris place ont été noyés. Aucun cadavre n'a été retrouvé.

Un septuagénaire est grièvement blessé à coups de revolver par le fils de son amie

Le meurtrier s'enfuit en automobile

Jules Brugalt, 39 ans, fils de Mme veuve Brugalt, qui vit maritalement avec M. Ernest Chaballle, 77 ans, rentier, se rendit mardi matin au domicile de ce dernier et, après une courte dispute, il tira sur le vieillard, trois coups de revolver.

M. Chaballle, atteint au flanc droit et à la cuisse dut être transporté dans une clinique d'Amiens. Son état est très grave.

Le meurtrier prit la fuite dans une puissante voiture lui appartenant.

Le drame aurait été motivé par des questions d'intérêt.

Un barrage avait été établi sur le boulevard de Lille-Roubaix et un autre, à Halluin

Mardi après-midi, la gendarmerie de Roubaix, a participé à l'organisation d'un barrage établi, par ordre supérieur sur le boulevard Lille-Roubaix, sur les territoires de Wasquehal et Flers, où le passage d'une auto suspecte pouvait être signalé.

Ce barrage a été levé à 17 h.

On nous signale d'Halluin, que des mesures identiques avaient été prises par la gendarmerie d'Halluin, dont les hommes casqués et armés du mousqueton, arrêtaient tous les automobilistes et interpellaient tous les piétons inconnus.

Là aussi, le service fut levé vers 17 h.

— Une mystérieuse tentative d'empoisonnement a eu lieu à la Calmette, près de Nice. Dans le potager des époux Reynes, une main criminelle avait versé de l'arsenic. Heureusement, la dose était si forte que les vomissements provoqués sauvèrent les victimes.

— Un hydravion militaire, participant aux manœuvres de la défense du littoral du 15me corps est tombé mardi matin dans les bois de Vallauris, près d'une maison. L'appareil est complètement détruit. Les trois occupants sont indemnes.

Le gouvernement turc rompt toutes relations avec la commission de la S.D-N envoyée dans le sandjak d'Alexandrette

Genève, 21 juin. — On apprend que le gouvernement turc a fait remettre au secrétariat général de la S.D.N. une note par laquelle il déclare rompre toutes relations avec la commission de la ligue envoyée dans le Sandjak d'Alexandrette.

Dans ce document, le cabinet d'Ankara reproche à la commission d'avoir outrepassé les attributions qui lui avaient été fixées par un règlement précis et de s'être ainsi départie de l'impartialité inhérente à sa mission.

Dernières nouvelles sportives

BOXE

Le Français Lenglet a battu l'Américain Leroy Haynes

Paris, 21 juin. — Mardi soir, au Palais des Sports, le Français André Lenglet a battu l'Américain Leroy Haynes, aux points, en dix reprises.

Georges Carpentier dirigeait le combat.

Les deux boxeurs avaient les mains protégés par des bandages durs, ceux-là même employés aux U.S.A.

Les deux champions font un excellent début. A noter deux beaux crochets du droit à l'actif du Français. Haynes saigne du nez. L'Américain fait un deuxième round plus terne.

Au troisième round il se ressaisit et porte de puissants swings des deux mains à la face et au corps de son rival. Malgré un beau travail à distance et quelques crochets du droit bien appliqués, Haynes ne bronche pas et contre-attaque avec succès.

Au quatrième round, l'Américain anime son jeu et ses coups sont plus puissants. Lenglet ferme sa garde, mais hélas, pas suffisamment et il retourne dans son coin légèrement secoué.

La boxe à distance ne sert à rien au Français, car son rival marche constamment sur lui, sans se soucier de ce qui peut lui arriver. Le Français baisse pied. Il est un peu désabusé et aussi découragé, car ses meilleures attaques restent sans effet.

Le sixième round est plus calme. On a l'impression très nette que si l'Américain se produisait un peu plus, il pourrait mettre hors de combat son adversaire.

Au huitième round, vingt fois, Lenglet frappe d'un direct du gauche le nez de son rival, mais Haynes, immobile et insouciant accuse tous ces coups. L'match perd donc de son intérêt.

Les deux dernières reprises ne sont guère plus brillantes. Un long corps à corps termine ce match, qui n'a été qu'une suite confuse de courts crochets et c'est le coup de gong final et l'annonce de la victoire de Lenglet.

En combats préliminaires : Martinez bat Brussa aux points. Coureau bat Roland aux points. Degrauw bat Laugier, par abandon au troisième round (main droite cassée). Weber (Estonie) bat André Dubois (Français), par k.-o. au premier round. Laforet (Français) bat Gromada (Pologne) par k.-o. au troisième round.

Charley Rudz reste champion de France des poids lourds

Pour terminer la soirée, le Strasbourgeois Charley Ruts a battu son challenger Francis Jacques, aux points, en dix reprises, et conserve ainsi le titre de champion de France des poids lourds, qui était en jeu.

TENNIS

Le tournoi de Wimbledon

Wimbledon, 21 juin. — Voici les résultats des principales rencontres du Tournoi de Wimbledon, qui ont eu lieu mardi :

Simple dames : Miss H. Jacobs (Etats-Unis) bat Miss H. Whitmarsk (Grande-Bretagne), -1, 6-0. Miss J. Jedrjejowska (Pologne) bat Miss D. Stevenson (Australie), 6-1, 3-6, 6-3. Mme Mathieu (France) bat Mlle Lizana (Chili) 6-4. 6-4.

Doubles messieurs : Hughes et Wilde (Grande-Bretagne) battent Ocepiers et Koch (Allemagne), 6-0, 6-4, 6-2. Hetch et Mensel (Tchécoslovaquie) battent Brownes et Comery (Grande-Bretagne), 6-3, 6-4, 8-6).

COTONS

LIVERPOOL, 21 juin.

Importations : 5.763 balles; Américain : hausse 8; Brésilien : hausse 3; Egyptien sakellaridis, hausse 12; upper, hausse 12.

Terme	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible	8.67	8.70	8.62	8.71
Juin	—.—	—.—	—.—	—.—
Juillet	8.62	8.66	8.53	8.61
Août	—.—	—.—	8.53	8.61
Septembre	—.—	—.—	8.54	8.62
Octobre	8.67	8.71	8.56	8.64
Novembre	—.—	—.—	8.57	8.65
Décembre	8.70	8.76	8.60	8.68
Janvier	8.71	8.77	8.59	8.68
Février	—.—	—.—	8.61	8.70
Mars	8.75	8.82	8.64	8.73
Avril	—.—	—.—	8.65	8.74
Mai	8.79	8.86	8.68	8.75

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 4.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 2.000; Japon et Chine, 1.000.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 177.91; sur Bruxelles, 29.21; esc. hors banque, 0 5/8; prêt à court terme, 0 1/2.

New-York. — Sur Paris, 278 1/2; sur Londres. cab transf., 49537; sur Bruxelles, 16965.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 266; juillet, 176-77; septembre, 181-82; novembre, 184; janvier, 185-87; mars, 188-90; mai, 191-92. — Ventes : 10.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 21 juin. — La principale raison d'une reprise du mouvement de hausse en bourse aujourd'hui était l'amélioration des chiffres d'affaires américains en raison de l'impression que le programme de dépenses gouvernemental, portant sur des centaines de millions de dollars, donnera rapidement une impulsion à l'industrie des Etats-Unis. Un assez bon volume de rachats de baissiers et des achats de l'étranger contribuaient aussi à l'avance. Des réalisations réduisaient les gains au cours des dernières opérations mais la plupart des principales émissions terminaient la séance sur des hausses d'un à trois dollars.

Les ventes portaient sur 1.460.000 valeurs, chiffre record depuis trois mois.

L'ouverture était active et ferme. Après une période de prises de bénéfices, au cours de la matinée, le mouvement de hausse reprenait et l'activité augmentait. Les compartiments des aciéries et des industries chimiques étaient particulièrement bien orientés. D'autre part, les mines d'or étaient défavorablement affectées par le démenti de Washington relatif à la dévaluation du dollar et « Homestake Mining » fléchissait de deux points.

Dans l'après-midi, l'important volume de prises de bénéfices ayant été absorbé, l'avance s'affirmait. Les valeurs cuprifères continuaient à se laisser influencer par la fermeté du métal tandis que les meilleures perspectives de l'industrie sidérurgique entraînaient la hausse des valeurs d'aciéries. Les automobiles étaient favorablement influencées par les rapports selon lesquels les inventaires sont à leur plus bas niveau depuis 3 mois et que les ventes de voitures dépassent largement la production.

Les ferroviaires s'améliorent dans l'attente d'une augmentation des chiffres de chargement de marchandises, mais les mines d'or continuaient de fléchir.

Bien que le marché devint plus calme au cours des derniers moments de la séance, la clôture était ferme.

Voici quelques cours de clôture : Anaconda, 37 1/4; Canadian Pacific, 6 3/4; Général Electric, 36 1/2; Général Motors, 33 1/2; Radio Corporation, 6 5/8; Standard Oil New-Jersey, 49; U.S. Steel, 49 1/2.